



Versement solde de tout compte

Par Knerys

Bonjour à tous,
J'ai donné ma démission dans mon entreprise le 9 octobre et ai effectué un préavis jusqu'au 22 octobre (mon dernier jour de travail). Aujourd'hui, le 7 novembre je n'ai toujours pas reçu mon solde de tout compte. De quel recours je dispose?

Par ESP

Bonjour
Je vous conseille de le réclamer par courrier R/AR...

Par mig

Sinon, vous pouvez toujours aussi saisir la chambre des requêtes du conseil des prudhommes en faisant valoir une nécessité impérieuse à vouloir percevoir votre solde de tout compte en urgence